AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à Joseph Alfred Maillet, 21 mai 1874

# Jean-Baptiste André Godin à Joseph Alfred Maillet, 21 mai 1874

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation2 p. (114r, 115v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Joseph Alfred Maillet, 21 mai 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47784

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

#### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>21 mai 1874</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Maillet, Joseph Alfred</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne)

## **Description**

RésuméSur la proposition de Godin de faire chaque semaine une distribution de pain aux familles nécessiteuses : Godin explique au maire qu'il désire arrêter avec le bureau de bienfaisance une première liste pour une distribution de 150 kg par distribution ; la rumeur annonce que le maire aurait refusé cette proposition, ce qu'il ne comprendrait pas ; Godin attend une réponse du maire.

NotesJoseph Alfred Maillet est maire de Guise du 26 avril 1874 au 8 octobre 1875. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre rédigée sur un feuillet de quatre pages.

### **Mots-clés**

Conflit, Œuvres de bienfaisance
Lieux citésGuise (Aisne)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Monsieur le Maire,

hai en l'hannour de vous

hapour de faire, per l'argane.

ville de quies, une inthibité dans

de pain le merens de chaque.

Semaine sur famelles nécessitaites

fe desirais commencer per arioles

aixe le bureau de bianfaisance.

une première liste sur un

minimum de 150 hilogrammes

de pain par distribution, sauf

à augmenter ensuite s'il y

avait lieu.

On m'écrit qu'il est bruit en ville que le Bureau de biengéidance aurait, sur votre demande, refusé mon offre. Si cela est. je n'en comprenersis par le motif, car pendant mon sufacer à guise des voughances assi grances mons La signalies, et l'advicuistration drit et hoursuse, it we sendle, acor locosion o augmenter ci, parailles sinconstances les . nous es des pauries gens. quand on la en affire las majons. I was, it est was, no means neger a nous, Monsieur le Minino, la reparse que y alle sais at que réclama. l'institut des families dont le travail est insufficant. Le vous prie en consignante de bien vouloir me jaire cannaître la décision prise à le sujet car si dais arrêter définir tivement les conditions de cette

distribution, si vous un jugar de bionfeisonce la passe lui-Neuillez agrier, Mondier.
le Maire, Fasswance de ...
ma considération. 19 me in reservire Neisailles.